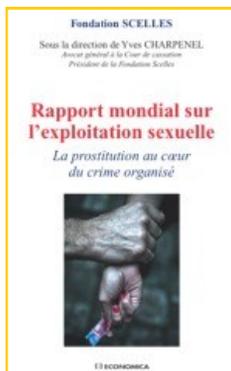


Rapport mondial sur l'exploitation sexuelle

La Fondation Scelles vient de publier le *Rapport mondial sur l'exploitation sexuelle*. Ce rapport montre la réalité de l'exploitation sexuelle commerciale actuelles, ses dangers, sa complexité et ses enjeux. De plus, ce rapport met en lumière le fait que l'exploitation sexuelle des femmes et de millions de mineurs, sous l'emprise du crime organisé rapporte des milliards de



dollars.

Ce rapport est d'autant plus d'actualité puisque la Cour d'appel vient de valider les principaux aspects de la décision de la Cour supérieure de l'Ontario qui « légalisait la tenue d'une maison de débauche et le fait de vivre des profits de la prostitution. » (Le racolage

dans un lieu public n'a pas été retenu). En effet, en septembre 2010, la juge Himel avait argué que ces lois violaient la Charte canadienne des droits et libertés (voir le CATHII info octobre 2010).

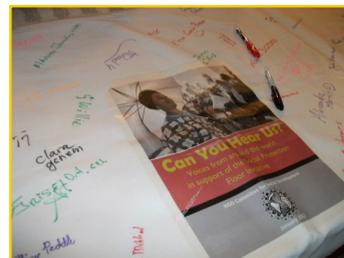
Ce rapport est un outil important, car il aborde la prostitution du point de vue des droits des femmes et de la justice. De plus, il contient des réponses qui peuvent, et doivent lui être apportées.

Socle de protection sociale

Le 31 janvier dernier à New York dans le cadre du Forum de la société civile, une pétition de 15 000 signatures provenant de plus de 131 pays a été remise au président du Conseil économique et social des Nations Unies, son excellence Miloš Koterec. Ce Forum précédait la Commission sur le développement social.

Votre engagement a été remarqué par les ONG à New York.

La Campagne pour un socle de protection sociale vise à contrer la misère, terreau fertile à la traite humaine. D'ailleurs, la campagne de signatures se poursuit avec l'objectif d'un million d'appuis d'ici juin.



Tous les détails sur le site du CATHII : www.cathii.org

Dans ce numéro :

Développement durable et traite humaine	2
Campagne Pour un développement durable ...	2
Protection des droits des migrants et leur famille	3
Convention 189 : Droits des travailleuses domestiques	3
Dans les rues de New York...	4
Ateliers chez les SSA	4
Activité du 8 mars	4
Rencontre des équipes de plaidoyer	4

À surveiller

Au cours du mois d'avril, le Mouvement anti-traite de Montréal (MATM) contactera les hôtels de Montréal pour les informer sur la traite des femmes lors des événements sportifs telle la Formule 1. Des feuillets d'information et des sessions de formation seront offerts aux hôtels et à leur personnel.

Développement durable et traite humaine

La notion de développement durable a fait son entrée aux Nations Unies en 1987, à la suite du *Rapport Brundtland*. On y indique que le développement durable « répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins ». Dès 1992, les dimensions sociales et économiques avaient été identifiées comme les enjeux majeurs du développement durable.

Depuis, il semble que l'on oublie que le développement durable regroupe 4 dimensions : écologique, économique, sociale et culturelle. Il est donc important de faire en sorte que les enjeux sociaux deviennent prioritaires, car le contexte actuel impose un

recul des conditions de vie. C'est ce qui rend les personnes plus vulnérables et à risque de subir des abus de toutes sortes. (*Durabilité et équité*, Rapport sur le Développement humain, Programme des Nations Unies pour le Développement, 2011).

Ce constat avait été exprimé en 2002, lors du Sommet de la terre à Johannesburg. La Déclaration finale contenait l'engagement des gouvernements à accorder une attention particulière et prioritaire « aux situations qui constituent de graves menaces pour le développement durable à l'échelle mondiale. » Parmi les obstacles au développement durable identifiés figurait la traite humaine.

Le développement durable, l'économie verte et la réduction de la pauvreté seront les thèmes abordés lors de la Conférence des Nations Unies qui aura lieu à Rio au Brésil en juin 2012. Les membres du CATHII veulent rappeler les engagements pris en 2002 et interpeller les gouvernements à ce sujet.



Campagne Pour un développement durable sans traite humaine

La campagne CATHII *Pour un développement durable sans traite humaine* met en évidence l'importance d'inclure les enjeux liés à la traite humaine et au travail forcé lors des discussions portant sur le développement durable.

Le développement durable, l'économie verte et la réduction de la pauvreté seront les thèmes abordés lors de la Conférence des Nations Unies qui aura lieu à Rio au Brésil en juin 2012. Rio +20 réunira la majorité des pays du monde qui prendront des engagements. Il s'agit d'une

occasion de faire connaître nos préoccupations.

Le développement durable est un concept qui a fait du chemin depuis 1987. Il est mentionné dans toutes les grandes conférences des Nations Unies lorsqu'il est question de lutte à la pauvreté, de travail décent, de l'avenir de la planète et des populations. Cependant, le volet social est souvent mis de côté au profit de l'économie verte.

Les membres du CATHII et leurs partenaires veulent faire entendre la voix des sans-voix au

niveau international. De plus, les membres du CATHII veulent adresser des demandes particulières au niveau national et demandent que le Canada adhère aux Conventions internationales qui visent à freiner l'exploitation des migrants. Ces personnes sont très vulnérables à l'exploitation (voir la page 3).

La phase 1 de la campagne se déroule jusqu'au 15 juin 2012. Une carte postale et des documents d'information sont disponibles sur le site du CATHII : www.cathii.org

Protection des droits des migrants et leur famille

La Convention internationale sur les droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille a été adoptée en 1990 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Elle définit les droits pour tous les travailleurs migrants, avec ou sans papiers.

Elle offre une protection liée aux situations de vulnérabilité des travailleurs migrants à cause, entre autres, de leur éloignement de leur pays d'origine.

De plus, elle propose une définition internationale du travailleur migrant et des catégories de travailleurs migrants.

La Convention promeut la collaboration entre les États pour prévenir et éliminer l'exploita-

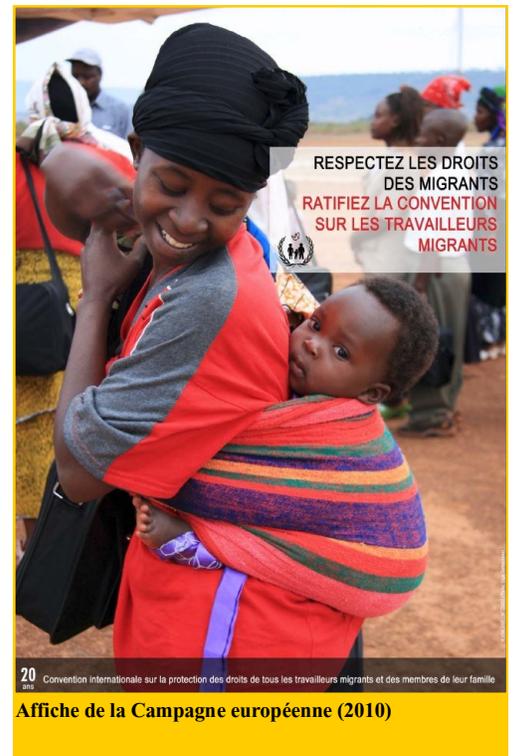
tion de tous les travailleurs migrants et sanctionner pour les violences frappant des travailleurs migrants.

Elle constitue un outil pour encourager les États à harmoniser leur législation avec les normes reconnues internationalement.

Malheureusement, seulement 45 pays ont ratifié la Convention.

Pour en savoir plus, voir le site de l'organisation *18 décembre* qui est une ONG travaillant à la promotion et à la protection des droits des migrants dans le monde entier depuis 1999. Le nom de l'organisation se réfère à la date de l'adoption par l'Assemblée générale des Na-

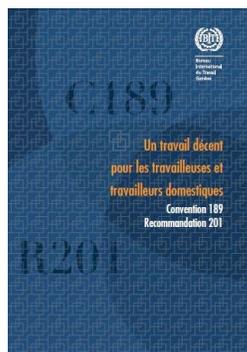
tions Unies de cette Convention : www.december18.net/fr



Convention 189 : droits des travailleuses domestiques

Depuis plusieurs années, l'exploitation des travailleuses domestiques préoccupe les organisations de défense des droits de la personne et des femmes.

C'est dans cet esprit que l'Organisation internationale du travail (OIT) a adopté en 2011 la Convention sur le travail décent pour les travailleuses et travailleurs



domestiques (n° 189). Cette Convention offre une protection spécifique aux travailleuses domes-

tiques. Elle fixe les droits et principes fondamentaux, et impose aux États de prendre une série de mesures en vue de faire du travail décent une réalité pour les travailleuses domestiques.

La Convention offre une protection efficace contre toute forme d'abus, de harcèlement et de violence. Elle décrit les conditions d'emploi équitables et les conditions de vie décentes et elle impose le respect et la protection des principes et droits fondamentaux du

travail tels que :

- (a) la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit à la négociation collective;
- (b) l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire;
- (c) l'abolition du travail des enfants, et
- d) l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Un guide publié par l'OIT est disponible en ligne www.ilo.org

Dans les rues de New York...

Des centaines de femmes ont participé à la manifestation du 8 mars organisée par le Forum des ONG en parallèle de la Commis-

sion du statut des femmes (UN Femmes). Des représentantes d'UNANIMA International et du CATHII étaient présentes



Ateliers chez les SSA



Le 14 mars dernier, deux ateliers ont été offerts à la Maison mère des Sœurs de Sainte-Anne à plus de 60 participantes. Les thèmes abordés portaient sur les actions du CATHII pour contrer la traite dont la table de concertation

des organismes œuvrant auprès des victimes de la traite, les activités de plaidoyer ainsi que la campagne pour un développement durable sans traite humaine.

Activité du 8 mars

Des membres du CATHII ont participé à un brunch-conférence, le 8 mars à Trois-Rivières. Organisée par l'Association des retraitées et retraités de l'éduca-

tion (AREQ-04) dans le cadre des célébrations de la journée de la femme, cette activité portait sur la traite humaine. La rencontre a réuni près de 75 personnes.



Rencontre des équipes de plaidoyer

Le 12 mars dernier avait lieu une rencontre de formation pour les équipes de plaidoyer afin de les préparer à rencontrer leurs députés. Ces équipes informeront leurs députés non seulement sur enjeux de la traite humaine, mais

aussi sur les initiatives qui devraient permettre de venir en aide aux victimes de la traite.

Les participantes et participants ont pris connaissance du nouveau Guide de plaidoyer du CATHII et se sont engagés à rencon-

trer leur député au cours des prochains mois.

Les personnes intéressées à former une équipe dans leur comté sont invitées à contacter la permanence du CATHII.

PROCHAIN NUMÉRO

- Nations Unies et traite des femmes
- Activités du CATHII

Pour nous joindre :

cathii_info@yahoo.ca

www.cathii.org

Blog : nouvellescathii.blogspot.com/

Facebook : www.facebook.com/CATHII.info

Twitter : twitter.com/Cathii_info